



Chièvres, le 18 octobre 2013.

Communiqué de presse

La Wallonie picarde, territoire partenaire de Mons 2015. Premier projet culturel collectif à l'échelle de la Wallonie picarde

Mons, la Capitale européenne de la Culture en 2015 compte 14 partenaires. Parmi ceux-ci, treize villes de Belgique et de France et un territoire : la Wallonie picarde. Un partenariat atypique concrétisé ce 18 octobre par la signature de la convention de soutien à la Capitale européenne de la Culture en présence du Premier Ministre Elio Di Rupo. Celle-ci prévoit les modalités financières de la participation de la Wallonie picarde à savoir : le redoublement par la Fondation Mons 2015 des sommes versées et le prélèvement de 10 % sur la part de la Fondation Mons 2015 pour frais de gestion et de communication.

Un partenariat qui prend sa source dans un cadre territorial unique

Dès 2006, la montée en puissance de la dynamique territoriale initiée quelques années plus tôt a démontré la nécessité de doter le territoire d'une instance de discussion : le Conseil de développement était né. Composé d'une septantaine de membres issus de tous milieux (économie, enseignement, culture, politique, ...), le Conseil de développement fédère les forces vives du territoire et donne corps à la démarche. Structure pilote en Wallonie, il a pour mission de constituer une force de proposition, d'émettre des avis sur le développement territorial et, enfin, d'orienter et valider les travaux d'élaboration et de mise en œuvre du Projet de Territoire.

Dans la foulée, un autre organe consultatif va également voir le jour : la Conférence des Bourgmestres de Wallonie picarde. Lancée officiellement en septembre 2008, la Conférence des Bourgmestres permet aux dirigeants des communes inscrites dans la dynamique de confronter leurs opinions, de débattre des stratégies à adopter et surtout, d'affirmer une volonté et une ambition communes pour leur région. L'objectif étant, à terme, de favoriser l'émergence d'un nouveau mode de gouvernance concrétisé par la mise en place d'une communauté de communes. C'est dans ce cadre que s'est dessinée la volonté d'inscrire les communes de la Wallonie picarde de manière solidaire au rang des partenaires de Mons, Capitale européenne de la culture en 2015.

La Conférence des Bourgmestres prend position

Réunis à Enghien le 28 mars 2009, les membres de la Conférence des Bourgmestres ont affirmé leur volonté de soutenir la dynamique Mons 2015 de manière collective, sous la bannière de la Wallonie picarde. Et c'est à Culture.Wapi, l'Agence culturelle, qu'est revenu le rôle d'opérer cette démarche inédite fédérant l'ensemble des communes du territoire.

Une volonté confirmée près d'un an plus tard par la Conférence des Bourgmestres qui décide alors de formaliser son adhésion au travers d'un partenariat avec la Fondation Mons 2015.

Le 23 février 2010, les 23 communes du territoire sont informées de la désignation de Culture.Wapi en qualité d'agence culturelle chargée d'émettre des propositions de programmation commune, en concertation avec les agents-relais désignés par les communes, et de thésauriser les cotisations des communes adhérant au projet Mons 2015.

Rapidement, 18 d'entre-elles ont signifié leur participation en signant une convention de partenariat avec Culture.Wapi. Mont-de-l'Enclus, a quant à elle, dès le départ, fait le choix de ne pas participer à cette dynamique.

A ce jour, les communes conventionnées avec Culture.Wapi sont : Antoing, Belœil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warneton, Ellezelles, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes et Tournai.

Une démarche concertée avec les communes

Dès 2010, Culture.Wapi a mis sur pied un groupe de travail composé d'agents-relais qui avaient été désignés par chacune des communes de Wallonie picarde (1 agent-relais par commune). Ce groupe de travail est un lieu de réflexion. C'est en son sein qu'a été rédigée une proposition argumentée contenant une série de pistes et recommandations à prendre en compte dans la conception du projet artistique à confier à un auteur de projet. Le projet d'appel à candidature pour identifier ce porteur du projet a été examiné au sein de ce groupe de travail, ce qui a permis de réajuster le processus pressenti.

Un projet culturel phare, fruit d'un concours européen

Un processus de concours de projet a été initié afin d'identifier un ensemblier artistique capable de mettre en œuvre un projet culturel territorial tenant compte des spécificités du territoire mais aussi de ses dénominateurs communs. Ce processus de concours d'un niveau européen a été lancé en septembre 2012. L'avis de concours a été publié au Bulletin des Adjudications belge et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). L'avis a été transmis aux communes en date du 20 septembre 2012. Le Conseil d'Administration de l'Agence culturelle de Wallonie picarde a choisi de donner un rôle d'avis au jury et de prévoir la désignation d'un seul lauréat. Un jury a été spécialement composé autour des membres du Bureau de Culture.Wapi, mandatés par le Conseil d'Administration. Il devait être composé de maximum 11 membres, les 9 membres du Bureau de l'Agence culturelle et 2 membres extérieurs au territoire, en tant qu'experts. Le Conseil d'Administration de l'Agence culturelle a décidé en date du 20 février 2013 de faire sienne la proposition du jury du 29 janvier 2013 à savoir de désigner l'asbl «Les Facteurs d'Amours » comme lauréat du concours et d'entamer avec lui les négociations en vue de la passation du marché de services. Cette négociation est actuellement toujours en cours.

Un projet artistique qui s’ancrera dans le territoire et résonnera dans les communes adhérentes

Toutes les communes de Wallonie picarde participant à la dynamique Mons 2015 bénéficieront de retombées, à l’intérieur mais aussi à l’extérieur du territoire, pendant le temps fort qui sera déployé en 2015 sur le territoire ainsi qu’à des moments clés de l’année européenne de la Culture à Mons (participation de la Wallonie picarde par l’entremise des éléments emblématiques du projet des 400 coups à la fête d’ouverture notamment). Le projet artistique sera définitivement arrêté le 15 décembre prochain.



Pour toute information sur la démarche territoriale Wallonie picarde:

WAPI 2025 – Cindy Duchâteau, Chargée de missions : 056 56 13 36 – 0496 65 69 98 – duchateau@wapi2025.be

Pour toute information sur la dynamique collective Mons 2015

CULTURE.WAPI – Régine Vandamme, Directrice : 069 25 41 15 – 0477 35 23 39 – regine.vandamme@culturepointwapi.be

CULTURE.WAPI – Raphaël Debruyne, Président : 068 33 24 03 – info@notredamealarose.com